

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

NEUVIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES  
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 24 - 28 janvier 1977)

EXPOSE NATIONAL - ROYAUME DE TONGA

par

W.A. Wilkinson  
Fisheries Officer  
Department of Agriculture  
Nuku'alofa, Tonga

1. Généralités

Le plan quinquennal de développement du Royaume de Tonga a été parachevé cette année avant d'être adopté par le Parlement. Il consacre un pourcentage important de l'aide au développement à la promotion ordonnée de la pêche; une somme de 1.695.250 dollars obtenue au titre de l'aide bilatérale est inscrite au budget à cet effet.

Ces fonds seront utilisés pour mettre sur pied une infrastructure efficace : chambres froides, halles au poisson, moyens de transport frigorifiques, bateaux de pêche modernes, et centres de vulgarisation pour les pêcheurs. Il s'agit d'un plan souple comportant des solutions de rechange dans le cas où les fonds viendraient à manquer; les installations pourraient alors être utilisées à d'autres fins dans l'intérêt public.

Le principal centre de consommation et de commercialisation du poisson est Nuku'alofa qui compte environ 60.000 habitants. Les îles septentrionales - Vava'u et Ha'apai, à quelque 140 à 200 km au nord - sont au coeur des zones les plus poissonneuses. La demande en poisson frais découle surtout des besoins immédiats de la population. L'absence d'un minimum de moyens d'entreposage et de transport entrave sérieusement le développement de la pêche dans ces îles éloignées. La création de cette infrastructure répond à un véritable besoin socio-économique; elle permettra d'expédier le poisson frais sur les marchés plus lucratifs, c'est-à-dire à Nuku'alofa. La solution passe par des machines à faire la glace, des chambres froides et des moyens de transport adaptés. Leur mise en place est inscrite dans le plan de développement.

2. Réalisations

Caisse de crédit aux pêcheurs

Créée au mois de mars 1974 avec un apport initial de 5.000 dollars originalement destiné au crédit agricole, la Caisse a octroyé depuis lors 61 prêts d'une valeur totale de 15.276 dollars, au titre de l'achat de moteurs, de filets de pêche et de matériels divers. Le plus gros prêt attribué en 1975 a servi à l'achat d'un moteur diesel de 115 CV et des matériaux nécessaires à la construction d'un bateau de pêche de 9 m par un pêcheur local.

L'opération a donné de bons résultats dans l'ensemble, exception faite des inévitables mauvais payeurs et de deux moteurs saisis. Certaines erreurs sont intervenues dans la sélection des dossiers et seul un contrôle sévère a permis d'enregistrer un certain succès. Un don supplémentaire de 10.000 dollars du Gouvernement néo-zélandais est venu alimenter la Caisse en 1975, ainsi qu'une somme de 5.000 dollars prélevée par le Gouvernement du Royaume sur ses ressources propres.

### 3. Inventaire des ressources marines organisé par le PNUD et la FAO

Cette opération a débuté au mois de juillet 1975 avec la location d'un bateau de pêche polyvalent de 12 m, le "Tropac", à la "Tropical Pacific Fisheries Research Corporation", établissement de recherche installé à Pago Pago (Samoa américaines). L'échouage du bateau en octobre 1975 a sérieusement entravé le déroulement des travaux puisqu'il a fallu attendre trois mois avant de pouvoir réparer la coque endommagée. Il s'agit essentiellement d'évaluer le potentiel que constituent les espèces démersales et d'étudier la répartition des bonites. La pêche au fond s'effectue à l'aide d'un touret manuel de type courant et la pêche à la traîne à l'aide de tangons équipés de lignes et de leurres placés à des distances variables.

Du 1er août au 28 septembre, soit 25 jours effectifs de pêche, le Tropac a débarqué 2,770 t de poisson. La prise moyenne quotidienne est passée de 98 kg en août à 118 kg au mois de septembre. Fait courant dans les mers tropicales, quelque 35 variétés de poisson ont été recensées jusqu'ici.

Des recherches ont été menées parallèlement pour établir la présence de poissons-appât permettant la pêche des bonites à la canne. Un spécialiste des appâts vivants est en cours de recrutement sous les auspices du programme d'aide japonais; il sera chargé d'approfondir cette étude.

### 4. Pêche à la palangre

Le palangrier du Gouvernement, l'"Ekiaki", a connu sa meilleure année depuis le début des opérations en 1970. Pour 107 jours de sortie, les prises se montaient à 117 tonnes à la fin du mois d'octobre. Le Gouvernement japonais a fait don au Royaume de Tonga d'un deuxième palangrier qui doit quitter le Japon prochainement. Le gros de ses prises de thon sera écoulé à l'étranger, fournissant ainsi à Tonga un apport de devises indispensable. Le "Tavake" - c'est le nom du palangrier japonais - aura un équipage entièrement tongan.

### 5. Mesures de sauvegarde

Une législation garantissant la protection des habitats marins a été promulguée au cours de l'année. Elle fait notamment du lagon de Fanga'uta à Tongatapu un périmètre protégé de près de 3.000 ha. Cette importante frayère de poissons tels que le mullet (Mugil cephalus) a beaucoup souffert de la pêche aux casiers, au filet maillant serré et du défrichement des mangroves. La diminution très sensible du nombre des mullets - importante source saisonnière de protéines - peut être attribuée en grande partie à cette surexploitation du lagon.

Une législation visant à créer des parcs marins nationaux a également été promulguée cette année. Elle servira à protéger certaines parties du récif de la destruction complète résultant de l'exploitation sauvage qu'en font les collectionneurs de coquillages et de corail vivant, et aussi des spoliations parfaitement gratuites des pêcheurs locaux. Une des méthodes qu'ils affectionnent consiste à encercler une zone corallienne d'un filet à mailles serrées pour ensuite, à plusieurs, casser le corail vivant à l'aide de barres à mines, de bâtons, etc. Tout cela pour prendre une demi-douzaine de petits poissons coralliens ressemblant à des perches et baptisés localement "Tukuku". Les dégâts causés au corail sont irréversibles. Les mesures prises vont donc permettre de protéger au moins certaines zones du récif.

#### 6. Formation

Etant donné les projets d'envergure envisagés, il est indispensable d'avoir un corps d'agents locaux ayant une bonne formation et capables, par là-même, de mettre ces projets en oeuvre et de gérer ce secteur de façon rationnelle à l'avenir. Priorité a donc été donnée à l'envoi dans des établissements étrangers d'un maximum d'agents possédant le niveau requis. Il en est résulté, sur place, une pénurie aiguë de personnel, ce qui freine la réalisation des projets en cours et limite les actions de vulgarisation auprès des pêcheurs. La situation s'améliorera avec le retour des étudiants en 1977.

#### 7. Aquaculture

Parallèlement à la poursuite d'un petit projet pilote visant à étudier plusieurs espèces d'huîtres dans la perspective d'un développement local de l'ostréiculture, on s'est efforcé d'introduire la moule tropicale, Mytilus smaragdinus. Un premier lot a été importé des Philippines en mars 1976, mais la mortalité a été élevée tandis que, chez les survivants, on enregistrait un taux de croissance quasi-nul. Les vérifications effectuées par la Division de recherche océanographique de Wellington, en Nouvelle-Zélande, ont montré qu'il s'agissait essentiellement de sujets ayant émis leur produits génitaux et chez 60% desquels les gonades étaient en phase régressive, pour 25% seulement en période reproductive. Chez ceux de la première catégorie, qui étaient en mauvais état physiologique, il y a eu de fortes pertes au cours du transfert.

Grâce au concours de la Division de recherche océanographique de Nouvelle-Zélande, de nouveaux envois de M. smaragdinus et de M. viridis vont être effectués à titre expérimental. En ce qui concerne les huîtres, les C. gigas du Japon ont eu un taux de mortalité élevé (60%) à Pangaimotu. Une expérience parallèle menée avec la même espèce dans le lagon de Fanga'uta a prouvé que les conditions y étaient plus favorables. Les résultats les plus prometteurs ont été enregistrés avec C. gigas importés de Tasmanie sur des chapelets-collecteurs de coquilles St Jacques. Les taux de croissance sont bons pour une mortalité faible. Il reste encore beaucoup à faire pour évaluer les perspectives locales de l'ostréiculture, et l'absence d'une huître locale est peu faite pour promouvoir la recherche dans ce secteur.

Une autre expérience a porté sur l'introduction de Poecilia vittata. Douze bassins de 9 m sur 4,5 m ainsi qu'un bassin d'élevage en ciment de 18 m<sup>3</sup>, ont été construits à cet effet. En dépit de l'absence d'une aération artificielle, Poecilia vittata s'est multiplié de façon satisfaisante. La quantité sera suffisante pour conduire des essais sur le terrain et déterminer si cette espèce convient comme poisson-appât pour la pêche à la bonite. La construction de bassins destinés à l'élevage de Chanos chanos et d'autres espèces d'eau saumâtre est restée à l'état de projet bien qu'une zone ait été réservée à cet effet. Les essais faits dans le bassin existant (2.000 m<sup>2</sup>) montrent que les alevins de Chanos chanos peuvent atteindre en captivité, en huit à neuf mois, la taille commerciale de 279 mm. Chanos est en concurrence avec le Tilapia mossambica qui a proliféré dans les eaux saumâtres de Tonga.

#### 8. Pêche à la nasse

Après des essais concluants de pêche à l'aide d'une nasse-casier (Teichi-ami), don des Japonais, deux autres nasses d'un modèle légèrement différent ont été importées. L'une d'entre elles a été utilisée en continu à Pangaimotu près de Tongatapu de mars à septembre 1976, ramenant au total 6,5 tonnes de poissons dont la moitié (53,2%) paraissent utilisables comme appâts vivants pour la pêche à la bonite.

Parmi les espèces présentes, il faut citer Selar crumenophthalmus, Herengula ovalis, Dussumieria spp. et Decapterus spp., plus deux requins-tigres (Galeocerda cuvieri) de 2,5 m et deux tortues vertes (Chelonia mydas). La plupart des poissons pêchés par ce moyen ont une valeur commerciale et ont pu être écoulés sur le marché local.

Les appâts tels Dussumieria spp. et Selar ont été mis en réserve pour les campagnes de pêche au thon du palangrier "Ekiaki". Ils ont donné des taux de prises très encourageants par rapport aux balaous japonais. On compte initier les pêcheurs locaux à l'emploi des nasses-casiers qui pourraient présenter un intérêt considérable au niveau des villages, surtout dans les îles Ha'apai et Vava'u.